

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 4 FEVRIER 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Patricia PROHASKA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE,
Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Hervé LUCBEREILH.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

1 - BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPES

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation précise le montant et l'affectation de ces crédits.

Pour 2019, les montants de ces crédits qu'il vous est proposé de voter sont les suivants :

Opération	Article / Fonction	Libellés	Montant
204	2117 833	Régénération patrimoine arboré	4 500,00
500	2151 822	Voirie (PA)	2 000,00
501	2188 810	Matériel ST (PA)	10 000,00
502	2184 0200	Matériel divers (PA)	1 800,00
504	2161 324	Acquisition patrimoine	11 000,00
508	2183 0200	Matériel informatique (PA)	9 000,00
510	2121 823	Plantations	11 000,00
511	21318 0200	Bâtiments divers (PA)	10 000,00
539	20422 824	Opération Façades	6 000,00
59400	2117 833	Reboisement ONF	8 000,00
719	21318 524	Espace Maïté Richier	11 000,00
720	21534 814	TEPCV	57 000,00
726	21318 824	Promenade Bellevue	25 000,00
729	21318 422	Centre social La Haüt	11 600,00
732	21318 810	Sécurisation CTM	30 000,00
739	21318 411	Trinquets	9 000,00
748	2151 822	Rue Gassion	21 600,00
1104	21318 0200	Changement chaudières	22 000,00
5011	2188 40	Acquisition petit matériel sport (PA)	4 500,00
		TOTAL	265 000,00

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** ce rapport,
- **VOTE** les crédits anticipés précités.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 4 février 2019.
Suivent les signatures.-

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 07/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 07/02/2019